

Jeudi 21 novembre 2019



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* FIELDING

(N° 2) — *Loi sur les heures d'ouverture des commerces de détail (modification ou abrogation de diverses lois)/The Retail Business Hours of Operation Act (Various Acts Amended or Repealed)*

M. le *ministre* CULLEN

(N° 3) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (taxe de responsabilité sociale en matière de cannabis)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Cannabis Social Responsibility Fee)*

M. le *ministre* WHARTON

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

M. le *ministre* CULLEN

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*

M^{me} la *ministre* COX

(N° 7) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé pour les victimes de violence interpersonnelle)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for Victims of Interpersonal Violence)*

M. le *ministre* FIELDING

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension/The Pension Benefits Amendment Act*

M. le *ministre* HELWER

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Amendment Act*

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (gouvernance et obligation redditionnelle au sein du système de santé)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Health System Governance and Accountability)*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 11) — *Loi corrective de 2019/The Minor Amendments and Corrections Act, 2019*

M. le *ministre* FIELDING

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act*

M. le *ministre* HELWER

(N° 13) — *Loi sur les aliénations de terres domaniales (modification de diverses dispositions législatives)/The Crown Land Dispositions Act (Various Acts Amended)*

M. le *ministre* SCHULER

(N° 14) — *Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Act*

M. le *ministre* WHARTON

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act*

M. le *ministre* FIELDING

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*

M. REYES

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act*

M. LAMONT

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative et la Loi sur la Commission de régie de l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment and Legislative Assembly Management Commission Amendment Act*

U. ASAGWARA

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Vital Statistics Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. GERRARD

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

REPRISE DU DÉBAT (deuxième jour)

M^{me} GORDON

Que soit présentée à l'administrateur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la deuxième session de la quarante-deuxième législature du Manitoba.

(M. KINEW)

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M. le *premier ministre* PALLISTER — Liberté de religion des citoyens

Attendu :

que la diversité, l'inclusion et la protection des minorités constituent des valeurs fondamentales dans une société libre et démocratique;

que la promotion et la protection des droits de toutes les personnes, y compris des fonctionnaires, d'exercer leur liberté de religion, de conscience et d'expression, conformément à la *Charte canadienne des droits et libertés*, est essentielle à la dignité humaine et à l'épanouissement personnel,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba s'oppose fermement à l'adoption de toute loi qui vise à limiter injustement la liberté de religion des citoyens, notamment toute loi qui refuse aux personnes le droit de porter les vêtements ou les signes religieux de leur choix.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le mercredi 27 novembre 2019, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport annuel d'Élections Manitoba pour l'année se terminant le 31 décembre 2018, y compris le rapport sur la tenue d'élections partielles dans la circonscription de Saint-Boniface daté du 17 juillet 2018.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le jeudi 28 novembre 2019, à 17 h 15, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'élire son président et son vice-président.
